

c:YLLene

Charte diversité et inclusion

Acteur engagé pour un numérique
plus responsable



Préambule

Créé en 1986, le Groupe Cyllene a su évoluer au fil des années en s'adaptant et transformant ses métiers. Le Groupe est présent aujourd'hui dans de nombreux domaines technologiques tels que la **data**, les **télécoms**, la **cybersécurité** ou encore le **cloud**. Cette évolution a été possible grâce notamment à sa culture d'entreprise qui lui a permis d'inscrire ses activités dans une optique de long terme et d'investir dans des projets innovants. Parmi les valeurs du Groupe qui ont guidé son développement, la **diversité** est perçue comme une source d'équilibre social indispensable à la pérennité du Groupe et créateur de valeur.

Cette charte fournit un cadre commun pour développer la **diversité** et l'**inclusion** au travail. Il s'agit d'une politique qui s'applique à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Cyllene qui vise à encourager la culture de la **diversité** et de l'**inclusion** en accompagnant l'ensemble des employés



Nos engagements



Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de la relation de travail

Toute pratique discriminante envers les travailleurs pour des motifs tels que l'ethnie, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'orientation sexuelle, l'ascendance nationale ou l'origine sociale nuit à la cohésion collective.

Le Groupe se fixe trois objectifs permettant de lutter contre la discrimination tout en valorisant les compétences et l'égalité des chances : optimiser le recrutement afin d'encourager la diversité des candidatures ; rémunérer équitablement afin d'assurer qu'à niveau de compétences, ancienneté et poste égaux, les rémunérations répondent au principe d'équité ; promouvoir équitablement afin d'assurer à chacun une évolution professionnelle conforme à ses aptitudes et aspirations.



Favoriser l'accueil et l'insertion des personnes en situation de handicap

Au-delà de la conformité aux exigences réglementaires, les conditions d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap constituent un fort levier de cohésion sociale au sein de l'entreprise.

L'approche du Groupe repose sur deux objectifs : adapter les profils de postes afin d'optimiser le recrutement des personnes en situation de handicap ; favoriser un environnement de travail adapté à l'intégration des personnes en situation de handicap.



Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Attirer les talents de demain est un objectif stratégique pour le Groupe Cyllene de même que contribuer à l'autonomisation des jeunes en difficultés afin d'ancrer notre Groupe dans les communautés au sein desquelles nous agissons.

Le Groupe se fixe trois objectifs permettant de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes : analyser les attentes de la nouvelle génération et leur perception du Groupe afin d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour les engager et ainsi, être en capacité d'attirer de nouveaux talents ; optimiser les démarches d'accueil en stage et en alternance des jeunes ; coordonner ses projets d'engagement solidaire pour améliorer la situation économique et sociale des jeunes, et répondre ponctuellement et efficacement à des actions de solidarité, en cohérence avec la politique mécénat du Groupe, qui a pour mission prioritaire de soutenir la jeunesse.



Promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

L'égalité professionnelle femmes-hommes est identifiée comme un levier de transformation avec un potentiel fédérateur commun à tous les employés du Groupe.

Le Groupe se fixe trois objectifs permettant de favoriser la parité : féminisation des emplois à faible représentation féminine à compétences égales, en communiquant auprès des publics et institutions appropriées ; favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilité ; suivre et accompagner des femmes dans leur évolution professionnelle.